

Un cas historique de solidarité entre Français et étrangers

les républicains espagnols et la résistance dans le massif central

Jacques Barou *

«Même s'ils n'ont pas été payés en retour par un engagement de la France contre la dictature franquiste, les réfugiés espagnols ont pu, à travers la fraternité des armes, se rapprocher fortement d'une population française qui, initialement, avait plutôt tendance à les tenir à distance. La plupart de ceux qui avaient participé à la résistance renonceront à poursuivre la lutte en Espagne et s'installeront définitivement dans les régions où leur exil les avait conduits, se mariant souvent avec des conjoints français et prenant une part active à la vie des sociétés locales».

(*) CNRS, Pacte, Sciences po. Grenoble.

La solidarité contemporaine entre Français et immigrés, comme celle qui s'exprime aujourd'hui à travers les actions de Réseau éducation sans frontières (RESF) ou celle qui est menée, depuis plus longtemps déjà, par divers organisations de défense des droits telles la CIMADE ou le GISTI constitue une forme d'aide « descendante ». Elle est souvent engagée par des citoyens ou des étrangers protégés par la légalité de leur situation vis-à-vis d'autres étrangers qui, eux, ne sont pas véritablement protégés. Ceux qui exercent cette solidarité le font pour diverses raisons, la plupart du temps parce que cela correspond à leurs valeurs propres ou parfois parce qu'ils éprouvent une sympathie concrète vis-à-vis d'immigrés en danger ou en souffrance. Ils n'ont pas à attendre de réciprocité de la part de ceux qu'ils aident. Cela n'enlève rien bien sûr à la légitimité de leur action et ne la réduit jamais à une forme de charité condescendante.

Il y a des situations dans l'histoire des relations complexes entre Français et immigrés où on peut observer une convergence d'intérêts. Dans ces moments là, le mot d'ordre « Français, immigrés, même combat » n'a rien d'un simple slogan mobilisateur mais exprime une réalité concrète qui permet de transcender les a priori négatifs qui peuvent exister de part et d'autre.

Au cours d'une recherche portant sur l'histoire de l'immigration dans la région Auver-

gne^a, nous avons eu l'occasion d'analyser des témoignages et des documents d'archives relatant l'arrivée des réfugiés espagnols dans la région, après la défaite républicaine de 1939 puis leur participation à divers maquis de la résistance locale. Ce cas historique illustre bien ce que peuvent être les circonstances dans lesquelles une solidarité réciproque peut trouver à se déployer.

Un accueil défavorable

Ce ne sont pas les conditions d'accueil qu'ils ont trouvées en France qui ont pu inciter les républicains espagnols à ressentir de la gratitude envers la France. Ils ont passé toute la durée de la guerre en France sans jouir du statut de réfugiés. Il faudra attendre le décret du 15 mars 1945 promulgué par le gouvernement provisoire de la République française pour qu'ils puissent bénéficier du statut de réfugié international, tel que défini par la convention du 28 octobre 1933. Dans l'intervalle ils ont été traités comme une population sans droits, soumise à des assignations à résidence et à des obligations de travail au profit de la France puis de l'Allemagne. Dès 1936, un certain nombre d'Espagnols avaient franchi les Pyrénées.

Après la défaite des armées républicaines, près de 300000 personnes, hommes, femmes et enfants, traversent la frontière pour échapper à la répression franquiste. Les autorités françaises, prises au dépourvu, installent à la hâte des camps dans diverses localités proches de la frontière : Argelès, Saint-Cyprien, Barcarès, Gurs ou Agde, des noms qui évoqueront longtemps pour les Espagnols des souvenirs douloureux. Les conditions de vie y sont particulièrement précaires. On y manque de nourriture, de soins et même d'abris. Soupçonnés de communisme, les réfugiés sont étroitement surveillés. Très vite, les

autorités françaises perçoivent l'intérêt qu'elles peuvent trouver à ces arrivées.

Les hommes valides subissent de fortes pressions pour s'engager dans la légion étrangère ou dans d'autres unités comme les régiments de marche. Ceux qui refusent cet engagement sont incorporés dans les compagnies de travailleurs étrangers (CTE) créées en septembre 1939 et intégrées à l'armée française. Le décret du 12 avril 1939 établissait que les Espagnols âgés de 20 à 48 ans devaient un régime de prestations aux autorités militaires françaises d'une durée égale au service militaire qui concernait les citoyens français. Les femmes et les enfants sont maintenus dans les camps, toujours dans des conditions très précaires.

Au niveau national, on estime que près de 56000 Espagnols ont été employés dans les C.T.E, 5000 se sont engagés dans la légion et 7000 dans d'autres unités de l'armée. Beaucoup sont tués ou fait prisonniers lors de la débâcle de Juin 1940. Considérés comme communistes, les prisonniers espagnols sont systématiquement internés dans des camps de concentration. A Mauthausen, on estime qu'ils étaient près de 8000. A la libération du camp en mai 1945, seuls 1500 avaient survécu.

Les groupements de travailleurs étrangers

Après l'armistice, ceux qui ont été démobilisés sont renvoyés dans les camps et à nouveau priés de choisir entre le retour en Espagne et l'engagement dans les groupements de travailleurs étrangers (GTE) qui ont succédé aux compagnies de travailleurs étrangers de l'avant-guerre. Ces groupements seront utilisés par les autorités françaises pour remplacer les prisonniers de guerre et par les Allemands dans le cadre de l'organisation Todt qui construisait des fortifications sur

le sol français. En Août 1943, les GTE regroupaient 37000 travailleurs dont 31000 Espagnols. 26000 Espagnols travaillaient à la même époque dans le cadre de l'organisation Todt. En 1944, 40000 furent envoyés en Allemagne pour y travailler. Les femmes et les enfants ont été également intégrés aux Groupement de Travailleurs Etrangers. Ceux-ci sont stationnés en ville, dans des casernes mais la plupart du temps, dans des villages où l'on peut trouver des bâtiments vides pour les y installer. Beaucoup vont être installés dans les départements du centre de la France où il y avait alors des besoins en matière de main d'œuvre.

Les conditions de vie dans les communes où sont implantés les G.T.E sont bien meilleures que dans les camps. Ces groupements sont gérés par le Service social de l'armée et dirigés par des officiers de réserve qui s'occupent de placer les Espagnols auprès des employeurs des environs. Ils parviennent aussi à protéger ceux-ci de l'hostilité des habitants qui ne voient pas arriver d'un bon œil ces républicains qu'ils soupçonnent de communisme et d'anti-cléricalisme. Les témoignages recueillis au cours de la recherche que nous avons conduite font en effet état de rejets et de brimades de la part de certains Français vis-à-vis des Espagnols. Un fils de réfugiés qui avaient été installés dans un village du Puy de Dôme, se souvient que sa mère qui cherchait à acheter du lait pour ses enfants auprès des commerçants locaux s'était entendu répondre : « On n'a pas de lait pour les bébés rouges ».

Ces difficultés de cohabitation seront toutefois progressivement surmontées. Les Espagnols profiteront des déplacements impliqués par leur travail pour prendre des contacts et

au fil du temps parviendront à ré-organiser les différents partis politiques. Ces derniers auront par rapport à l'occupant allemand et au régime de Vichy des attitudes différentes.

Les réfugiés dans la résistance

Le Parti communiste espagnol (PCE) qui est, de loin, la structure la plus puissante, attend, comme son homologue français, l'agression hitlérienne contre l'URSS pour s'engager dans la résistance. Il crée son propre groupe, la UNE qui combattra séparément des divers mouvements français. Les anarchistes de la CNT qui sont en conflit avec le P.C.E refusent de s'engager dans une organisation de résistance contrôlée par ce parti. Dans les départements du massif central, ils vont prendre contact avec les chefs locaux de la résistance française et collaborer étroitement



avec les maquis de la région. Qu'est-ce qui a pu motiver ce choix ? Les réfugiés sont à l'époque essentiellement préoccupés par la lutte contre le régime franquiste et se sentent initialement peu concernés par la libération de la France. Toute leur activité politique est tournée vers l'Espagne. Ils pensent que la neutralité vis-à-vis du régime de Vichy est la meilleure politique pour eux.

Deux facteurs importants semblent avoir joué dans leur décision de se rapprocher des résistants français. D'une part, à partir de 1943, ils sont de plus en plus nombreux à être réquisitionnés pour être envoyés en Allemagne dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (S.T.O), tout comme les travailleurs français. C'est pour échapper à ces réquisitions qu'ils prennent le maquis. D'autre part, ils prennent conscience que le combat de la résistance française est en fin de compte dirigé contre le fascisme et ils espèrent qu'une fois les régimes de Hitler et

de Mussolini renversés, viendra logiquement le tour de Franco. Ils attendent de la France et des autres démocraties une aide ultérieure dans leur lutte contre la dictature espagnole. Ils seront cruellement déçus après la guerre quand ils verront la France et les autres puissances occidentales reconnaître le régime franquiste. Dans l'intervalle, ils ont cependant mené des combats au sein de la résistance française, engagés dans des actions solidaires qui témoignaient de la conscience aiguë d'un intérêt commun. Dès l'été 1944, grâce à cette collaboration, la résistance contrôlait déjà tout le massif central.

Même s'ils n'ont pas été payés en retour par un engagement de la France contre la dictature franquiste, les réfugiés espagnols ont pu, à travers la fraternité des armes, se rapprocher fortement d'une population française qui, initialement, avait plutôt tendance à les tenir à distance. La plupart de ceux qui avaient participé à la résistance renonceront à poursuivre la lutte en Espagne et s'installeront définitivement dans les régions où leur exil les avait conduits, se mariant souvent avec des conjoints français et prenant une part active à la vie des sociétés locales.

Ce type de circonstances susceptible de favoriser une solidarité active entre Français et immigrés à partir de la conscience d'intérêts communs ne peut bien sûr pas se décréter. L'histoire offre de temps à autre de telles opportunités. Elles sont extrêmement favorables à la fois à la reconnaissance du rôle des immigrés dans l'histoire de la France et à l'intégration de ceux-ci dans la société française. ■

1. J.. Barou, A.Maguer : *Histoire et mémoire des immigrations en région Auvergne*, programme d'études 2006-2008 de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, avril 2008.